



## **L'ETAT TOGOLAIS, UN VIOLEUR DES DROITS DU PEUPLE TOGOLAIS Faure Gnassingbé, le chef d'orchestre est-il condamnable ?**

Invité et Interview : **Dr. Yves Ekoué AMAÏZO**, Coordonnateur Général, Collectif pour la Vérité des Urnes-Togo-Diaspora (CVU-TOGO-DIASPORA) et Membre de la Direction du Réseau de la Coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante (RCDTI)

Nom du Journaliste à la Rédaction : **M. Sylvain AMOS.**

RADIO KANAL K – RADIO AVULETE, Suisse.

Emission du Samedi 8 mai 2021

### **Sujet : Togo, Démocratie impossible ? Le peuple est-il passé à côté de l'essentiel de la lutte de libération ?**

***1-Djimon Oré contre Faure Gnassingbé : l'audace face à la lâcheté au Togo. C'est la tribune publiée par RCDTI à la suite de l'arrestation de cet opposant. Il lui ai reproché d'avoir tenu des propos diffamatoires à l'endroit du gouvernement. Quelle est votre lecture sur cette arrestation ?***

YEA : Il n'y a pas eu d'arrestation. Il y a eu « kidnapping » au domicile de M. Djimon Oré. Il faut arrêter de systématiquement croire un Etat togolais qui viole les règles basiques du droit. Notre lecture est fondée sur le droit en général, le droit togolais, celui de la Constitution togolaise. Il ne peut rien être reproché à un citoyen togolais si l'Etat togolais que représente Faure Gnassingbé et ses agents du Service Central de Recherches et d'Investigations Criminelles (SCRIC) violent le droit et abusent des pouvoirs régaliens de l'Etat. Aussi, le CVU-TOGO-DIASPORA et RCDTI ont relevé les principaux points de violations du droit afin de pouvoir faciliter la constitution de partie civile de Djimon Oré, mais aussi de tous les prisonniers politiques au Togo dès qu'un tribunal supranational indépendant pourra condamner l'Etat togolais pour ses abus de droit et de pouvoir et plus particulier les violations flagrantes de la Charte africaine des droits de l'Homme et des Peuples.

***2- 61 ans d'indépendance, plus de 30 ans de lutte sans succès pour un Etat de droit et l'alternance. Qu'est-ce qui selon vous fait la particularité de la situation du Togo pour qu'on en arrive à l'appellation \*le cas togolais\* ?***

YEA : Il n'y a pas plus de « cas » togolais que de cas Tchadiens, ou de cas maliens ou de cas congolais et je pourrais en citer d'autres... Ce sont certains togolaises et togolais qui croient que leur cas est différent de ce qui se passe dans les pays autocrates où les dirigeants travaillent pour les intérêts étrangers et se rémunèrent principalement sur les taxes licites et illicites sur les investisseurs ou autres services commerciaux transitant par le pays. En revanche, la particularité des dirigeants de l'opposition togolaise est d'avoir réussi la prouesse d'aller à plus de 28 dialogues sans avoir de stratégie et de projet de société commun. Le problème est que malgré ces échecs, ils veulent continuer à conduire le peuple à l'impasse. Ils devraient avoir la décence de se mettre en retrait et





soutenir les nouvelles approches et stratégies fondées sur la condamnation de l'Etat togolais, notamment sa partie la plus mafieuse et commettant de crimes contre les citoyens togolais.

***3- Eu égard aux bradages des ressources du pays en faveur de certains pays occidentaux, la misère qui s'accroît, les étrangers qui accaparent des terres et de grands marchés économiques en complicité avec le régime, certains citoyens estiment qu'il faut mener une lutte de libération comme ce fut au temps de l'indépendance. Quel est votre point de vue sur le sujet et comment arriver à la lutte de libération dont il est question ?***

YEA : Les luttes de libération pour l'indépendance dite politique n'a pas permis l'indépendance économique. Aussi, je ne partage pas le point de vue de celles et ceux qui pensent que l'avenir du Togo se trouve dans son passé. La lutte de libération actuelle est une lutte contre une dictature, une autocratie qui prend appui sur des oligarchies et des lobbies étrangers qui ne sont pas tous en Occident. Il s'agit donc d'une lutte de libération qui doit être innovante et fondée sur la condamnation de l'Etat togolais comme un Etat hors la loi et mafieux. Tous les rapports sérieux sur le Togo finissent toujours par mettre en valeur la non-transparence des comptes publics qui elle-même est une conséquence de la contrevérité des urnes.

Vous comprendrez donc pourquoi ces deux points, à savoir la vérité des urnes et la vérité des comptes publics fondent notre lutte. Cette approche stratégique ne peut se fonder dans les approches qui veulent à tout prix faire des arrangements contre-nature avec le système Gnassingbé. Maintenant, il faut avoir un -projet de société commun et l'exposer au Peuple togolais. Toute structure qui en a une est invitée à le faire savoir et le mettre en confrontation publiquement par un débat au sein de conférences inclusives sans Faure Gnassingbé. Si les autres approches consistent à attendre que les forces extérieures fassent partir Faure Gnassingbé, alors le Togo risque de retrouver des militaires à la tête de l'Etat, comme au Mali, au Soudan et au Tchad...

***4-Ce n'est un secret pour personne que la guerre de leadership anime le marché de l'opposition Togolaise et aussi de la société civile. Que faire pour régler ce problème épineux ?***

YEA : Il n'y a pas de guerre de « leadership » comme vous semblez le dire dans la Diaspora. Il y a des gens qui ont des stratégies et le mettent en œuvre. Il y en a d'autres qui ont choisi de faire connaître la nature du régime par des manifestations. Il y a aussi d'autres approches que je ne connais pas. Mais il faut d'abord redéfinir ce qu'est le « leadership » ... Ce n'est pas de devenir un mouton sous la direction d'un chef.

On ne peut pas être dirigé par des gens qui choisissent des stratégies qui mènent systématiquement à l'échec, puis conduisent à des dialogues et des impasses. La stratégie de Monseigneur Kpodzro et celui du Dr. Agbéyomé Kodjo ont conduit le peuple togolais dans l'impasse et eux-mêmes ont dû quitter le Togo et se cachent. Est-ce qu'il faut continuer à croire à ce type de leadership ? D'autres formes de leadership comme celui de Gilchrist Olympio avec l'UFC et de Jean Pierre Fabre de l'ANC ont conduit à des degrés divers à accepter le fait accompli et de travailler avec le pouvoir en place. Le Peuple togolais peut-il encore accepter de tels leaderships ? La réponse est non.





Pour permettre de trouver une solution, le Peuple togolais doit savoir que la définition du « leadership » est un processus d'influence sociale qui repose sur la capacité d'un groupe d'individus de traduire une vision basée sur l'éthique en des stratégies et des approches pragmatiques de prise de conscience effective des intérêts stratégiques de chaque citoyen et du peuple collectivement. Aussi, changer la façon de penser et d'agir sur la base de l'éthique, des valeurs et du droit est un impératif qui permet ensuite de passer de la vision à l'opération, par des étapes facilement identifiables par tous. Chaque togolaise et togolaise concernés doivent être indépendants de Faure Gnassingbé et son système. Ils doivent être déterminés et engagés à atteindre avec succès les objectifs fixés et validés ensemble dans le cadre d'un marathon démocratique. Les objectifs doivent pouvoir s'inscrire dans un projet de société commun qui seront enrichis par tous acteurs engagés et indépendants, ce dans le cadre de conférences inclusives et décentralisées.

C'est ainsi que l'on pourra maximiser les efforts des uns et des autres, et permettre la réalisation de l'objectif commun de la condamnation de dirigeants illégaux de l'Etat togolais et d'organiser une alternative basée sur la compétence, les stratégies gagnantes et l'efficacité des actions. C'est ainsi que la vision pourra se traduire en opération et devenir une réalité pour chaque citoyenne et citoyen togolais.

On est donc bien loin de la définition de « chef autocrate » qui fait office de « leadership » tant au sein des partis de la mouvance de Faure Gnassingbé que ceux des partis de l'opposition institutionnel et même de certaines associations.

***5- Au sien de l'opinion, le doigt accusateur est aussi pointé vers la communauté internationale. En quoi la communauté internationale empêche-t-elle l'aboutissement de la lutte ?***

YEA : Ce que vous appelez l'opinion n'existe pas dans la pratique. Une opinion n'agit pas. Ce sont des femmes et des hommes déterminés et reposant leurs actions sur des valeurs qui peuvent agir. Donc il n'est pas question de trouver un seul bouc-émissaire. Bien sûr que les pays formant ladite « communauté internationale » dont fait partie la France ne sont pas sans responsabilité dans la crise togolaise. Mais la France ou ladite « communauté internationale » n'a pas obligé les partis politiques d'opposition ou même certaines associations d'aller faire des alliances contre nature avec le système Gnassingbé. La lutte est gagnante que les stratégies, le leadership et l'engagement de chacun se retrouvent autour d'un projet de société commun dont la condamnation d'un Etat togolais fondé sur des bases anticonstitutionnelles et illégales. Le doigt accusateur doit aussi pointer chacun qui a retardé la prise de conscience collective pour faire aboutir la lutte de libération de la dictature et l'autocratie du système Gnassingbé.

***6-Certains estiment que le problème togolais est à la fois endogène et exogène. La Françafrique revient toujours avec insistance dans le débat sur la situation du Togo et celle de plusieurs autres pays de l'Afrique francophone. Comment parvenir à éradiquer ce fléau ?***

YEA : Toutes les crises des anciennes colonies en général, françaises en particulier trouvent leur origine dans des éléments endogènes et exogènes. La Françafrique est composée d'hommes et de





femmes. Aussi, il est possible avec d'autres femmes et hommes indépendants de ce système à trouver des solutions alternatives. Mais il faut faire attention aux traitres et autres agents infiltrés qui sabotent les luttes et sont grassement payés pour le faire.... Alors que quand ces gens distribuent de l'argent au citoyen avec ses problèmes de pauvreté, on peut comprendre qu'éradiquer un système de violation des droits du peuple africain peut s'éterniser tant que les Africains eux-mêmes concourent à faire perdre le système par la corruption.

La solution passe par des succès par étapes. Le déboulonnage de Faure Gnassingbé et son système au Togo fait partie des éléments de déstabilisation de la Françafrique qui finance d'ailleurs les campagnes électorales de certains chefs d'Etat en Occident, comme en Afrique. Le cas emblématique du « plaider-coupable » de patron de la société Bolloré et ses nombreux démembrements au Togo dans une affaire de corruption sans que le corrompu n'ait plaidé coupable alors qu'il se trouve à la tête de l'Etat togolais pose un problème. Il faut donc se porter partie civile pour accéder aux dossiers afin d'étayer les éléments de preuves qui pourront déstabiliser cette partie visible de la Françafrique agissante au Togo et ailleurs en Afrique.

### ***7- Approches de solutions pour remobiliser le peuple...***

YEA : Pour CVU-TOGO-DIASPORA et RCDTI, la mobilisation du Peuple est un long processus qui peut être fondée que sur une approche pacifique en cinq points :

1. L'adhésion à une charte de refondation du Togo basée sur des valeurs éthiques avec un leadership stratégique ;
2. La constitution de recours juridique contre l'Etat togolais anticonstitutionnel et illégal y compris contre les agents nationaux et étrangers ;
3. Un projet de société commun validé par des conférences inclusives ;
4. Un projet de transition sans Faure Gnassingbé, en sachant que les militaires ne restent jamais dans leur caserne, et peuvent être manipulés par les forces étrangères agissant contre l'intérêt du Peuple togolais ;
5. Les cotisations des citoyennes et citoyens togolais engagés et déterminés pour mener la lutte.

Je vous remercie.

Emission Radio KANAL K – AVULETE du Samedi 8 mai 2021.

© CVU-TOGO-DIASPORA  
info@cvu-togo-diaspora.org

**Mots-clés :** Action commune – Bolloré - CVU-TOGO-DIASPORA - Faure Gnassingbé – Projet de société commun – recours juridique - Togo

